

COUR D'ASSISES DE L'AIN
QUATRIEME SESSION DE L'ANNEE 2024

du Lundi 09 Septembre 2024 au Jeudi 19 Septembre 2024
et du Mardi 24 Septembre 2024 au Vendredi 27 Septembre 2024

ET

COUR CRIMINELLE DEPARTEMENTALE DE L'AIN
TROISIEME SESSION DE L'ANNEE 2024

Les Vendredi 20 Septembre 2024 et Lundi 23 Septembre 2024

	Audiences	N° greffe	Personnes concernées	Ministère Public
			09 Septembre 2024 à 09h00 : ACCUEIL DES JURES 09 Septembre 2024 à 10h00 : RÉVISION DE LA LISTE DES JURES	
			09 Septembre 2024 à 14h00 : AUDIENCE SUR INTERETS CIVILS (SANS JURES)	
1	Mardi 10 Septembre 2024 Mercredi 11 Septembre 2024 (chaque jour à 09 heures)	23/0023	<p style="text-align: center;"><u>COUR D'ASSISES</u></p> <p>....., Détenu</p> <p>RECIDIVE DE VIOLENT COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS</p> <p>AGGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS</p> <p>Parties civiles :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Représentées ou assistées par Me Carole DURIF</p>	
2	Jeudi 12 Septembre 2024 Vendredi 13 Septembre 2024 Lundi 16 Septembre 2024 (chaque jour à 09 heures)	23/0025	<p style="text-align: center;"><u>COUR D'ASSISES</u></p> <p>....., Détenu</p> <p>Assisté par Me David METAXAS</p> <p>TENTATIVE DE MEURTRE PAR PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE</p> <p>TENTATIVE D'ASSASSINAT</p> <p>DESTRUCTION D'UN BIEN APPARTENANT A AUTRUI</p> <p>DESTRUCTION D'UN BIEN APPARTENANT A AUTRUI</p> <p>DETENTION NON AUTORISEE D'ARME, MUNITION OU LEURS ELEMENTS DE CATEGORIE B</p> <p>Parties civiles :</p> <p>.....</p> <p>Représentée ou assistée par Me Yves SAUVAYRE</p> <p>.....</p> <p>Représentée ou assistée par Me Thibault GUINET</p>	
3	Mardi 17 Septembre 2024 Mercredi 18 Septembre 2024 Jeudi 19 Septembre 2024 (chaque jour à 09 heures)	23/0024	<p style="text-align: center;"><u>COUR D'ASSISES D'APPEL</u></p> <p>....., Détenu</p> <p>Assisté par Me Julien CHARLE</p> <p>RECIDIVE DE VOL AVEC ARME</p> <p>RECIDIVE D'ARRESTATION, ENLEVEMENT SEQUESTRATION OU DETENTION ARBITRAIRE SUIVI DE MUTILATION OU INFIRMITÉ PERMANENTE</p> <p>Parties civiles :</p> <p>.....</p> <p>Représentée ou assistée par Me Olivier FORRAY</p> <p>.....</p>	

Le

Bourg-en-Bresse, le

Le Président coordonnateur de la Cour d'assises de l'Ain